

VOS RENDEZ-VOUS
FESTIVAL DES
CULTURES DU MONDE

VOTRE VILLE
2^E BUDGET PARTICIPATIF

TALENTS
NATHALIE IRIS,
LES MOTS POUR LE LIRE

CourbevoieMAG

N° 151 - AVRIL 2019 - HAUTS-DE-SEINE

Toute l'info à portée de main



DOSSIER

MOBILITÉS : PARTAGEONS L'ESPACE PUBLIC !



05



08



17



18



22



24

04 RENDEZ-VOUS

08 DOSSIER

**Mobilités :
partageons l'espace public !**

16 VOTRE VILLE

- › Actualités
- › Urbanisme et travaux
- › Vie économique

22 TALENTS

24 RETOUR EN IMAGES

28 PRATIQUE

30 TRIBUNES



LE KIOSQUE
Toute l'activité loisirs
du mois d'avril

L'Espace Carpeaux présente *Le Misanthrope vs politique*, une adaptation contemporaine de la célèbre pièce de Molière, dans laquelle politiciens et conseillers en stratégie remplacent marquis et valets...



Courbevoie Mag n° 151 et son supplément loisirs sont édités par la Ville de Courbevoie - Tél. : 01 71 05 70 00 - magazine@ville-courbevoie.fr • Directeur de la publication: Jacques Kossowski, maire de Courbevoie • Codirecteur de la publication: Marie-Pierre Limoge, adjointe au maire • Coordination éditoriale: Cendrine Avisseau, directrice de la communication et des relations publiques • Rédactrices en chef: Jenaïe Attar, Yaël Simon • Rédaction: Ariane Servain, E-media. • Crédit de couverture : Yann Rossignol • Iconographie: Vera Senesi • Tirage: 50 000 exemplaires • Diffusion en boîtes aux lettres • Création des maquettes et conception: Entrecom, 7, villa de Guelma, 75018 Paris - entrecom.com • Impression, papier et façonnage: Desbouis Gresil, ZI du Bac-d'Ablon, 10-12, rue Mercure, 91230 Montgeron. Tél. : 01 69 83 44 66. **Papier issu de forêts durablement gérées** • Dépôt légal: 1^{er} semestre 2019 • N° ISSN: 00960792.



DR

L'invité du maire

André Cicolella

CHIMISTE TOXICOLOGUE, PRÉSIDENT
DU RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ (RES) *

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ». En 2012, l'OMS les a qualifiés de « menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution ». La France a adopté depuis 2014 une stratégie nationale perturbateurs endocriniens, dont l'objectif est de réduire l'exposition de la population. Pour répondre à cet objectif, le RES a proposé en octobre 2017 aux collectivités locales de s'engager en signant une charte en cinq points portant sur l'emploi des pesticides, sur l'alimentation, sur la commande publique, sur la formation et l'information des professionnels de santé, de la petite enfance et plus largement du grand public. À ce jour, près de 200 communes ont signé cette charte, soit directement (Paris, Strasbourg, Toulouse... **et aujourd'hui Courbevoie**), soit via leur communauté de communes. Par ailleurs, la Région Île-de-France a été la première Région à signer et sera bientôt suivie de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que de deux conseils départementaux (Tarn et Haute-Garonne). Les perturbateurs endocriniens ne sont pas des substances comme les autres. Leur action remet en cause le vieux principe « la dose fait le poison ». Avec eux, c'est « la période qui fait le poison ». C'est principalement l'exposition pendant la période sensible de la grossesse et de la petite enfance qui induit les effets sanitaires les plus graves, pour l'enfant, mais aussi pour le futur adulte et même pour ses descendants. Les perturbateurs endocriniens sont impliqués dans les grandes maladies chroniques : cancer (sein et prostate), obésité, diabète et maladies cardio-vasculaires, infertilité, troubles du comportement (hyperactivité, troubles du langage, etc.), asthme, etc. On les trouve dans les matières plastiques, les cosmétiques et les produits d'hygiène, l'alimentation, les produits de nettoyage, etc. On comprend bien qu'en évitant de les introduire dans notre environnement, l'on contribue à faire reculer toutes ces maladies aujourd'hui en expansion. ©

* Le RES est à l'origine de l'interdiction, il y a dix ans, des biberons contenant du bisphénol A.

AUX MAIRES DE PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ !

DANS UN PAYS COMME LA FRANCE, QUI A CONSTRUIT SON HISTOIRE MODERNE

SUR CES MOTS, « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* », issus de l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le respect, l'écoute et l'ouverture à l'autre devraient aller de soi.

Pourtant – et les mots ont un sens –, nous parlons aujourd'hui plus volontiers de tolérance. Or, ce terme véhicule l'idée que nous serions condamnés à subir la pluralité qui nous entoure, car on tolère toujours ce qu'on n'accepte pas pleinement. Or, je crois que la diversité, il ne faut pas la tolérer, mais l'embrasser. Lors du Forum de l'égalité des chances en janvier dernier, j'ai rencontré des élèves de troisième. Nous avons échangé – en français – sur leurs origines : l'un parlait français et anglais, un autre, français et arabe, un troisième, français et portugais, une dernière, français et peul. Comment ne pas être admiratif ?

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la municipalité soutient toutes les initiatives visant à développer l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Des voyages scolaires à l'étranger à l'accueil prochain d'une école européenne sur notre territoire, en passant par le soutien aux associations, aux initiatives ambitieuses de professeurs dans les collèges et lycées de la ville et à la création, cette année, d'un lycée

international, Courbevoie continue de développer son rayonnement.

Dans la découverte des langues et des cultures, chacun a la possibilité d'apprendre, à soi-même et à l'autre. L'écoute et l'échange sont les deux sources de l'innovation, de la créativité et de l'énergie indispensables pour avancer collectivement. J'en ai conscience, cela demande des efforts. C'est pourquoi, je pense que le maire doit être le premier à s'investir pour promouvoir la diversité. Qui d'autre que lui est mieux placé pour le faire ?

Loin de se cantonner au rôle de gestionnaire auquel la recentralisation actuelle tend à le réduire, l'élu local se doit de porter un message qui dépasse les frontières de sa ville. Il le doit d'abord au mandat qui lui a été confié par les habitants : il est le représentant de tous ses concitoyens, quels que soient leur âge, leur sexe, leur culture ou encore leurs opinions. Il l'est aussi par les principes qui gouvernent son action au quotidien : la proximité, le dialogue, l'ouverture à l'autre et la recherche du compromis.

Les maires sont les premiers à pouvoir rappeler que la diversité est une opportunité. Mais ils sont aussi les mieux placés pour la mettre en œuvre. Ce sont dans les villes que les gens se rencontrent, que les associations construisent des liens, que nos enfants apprennent plusieurs langues, que des événements culturels



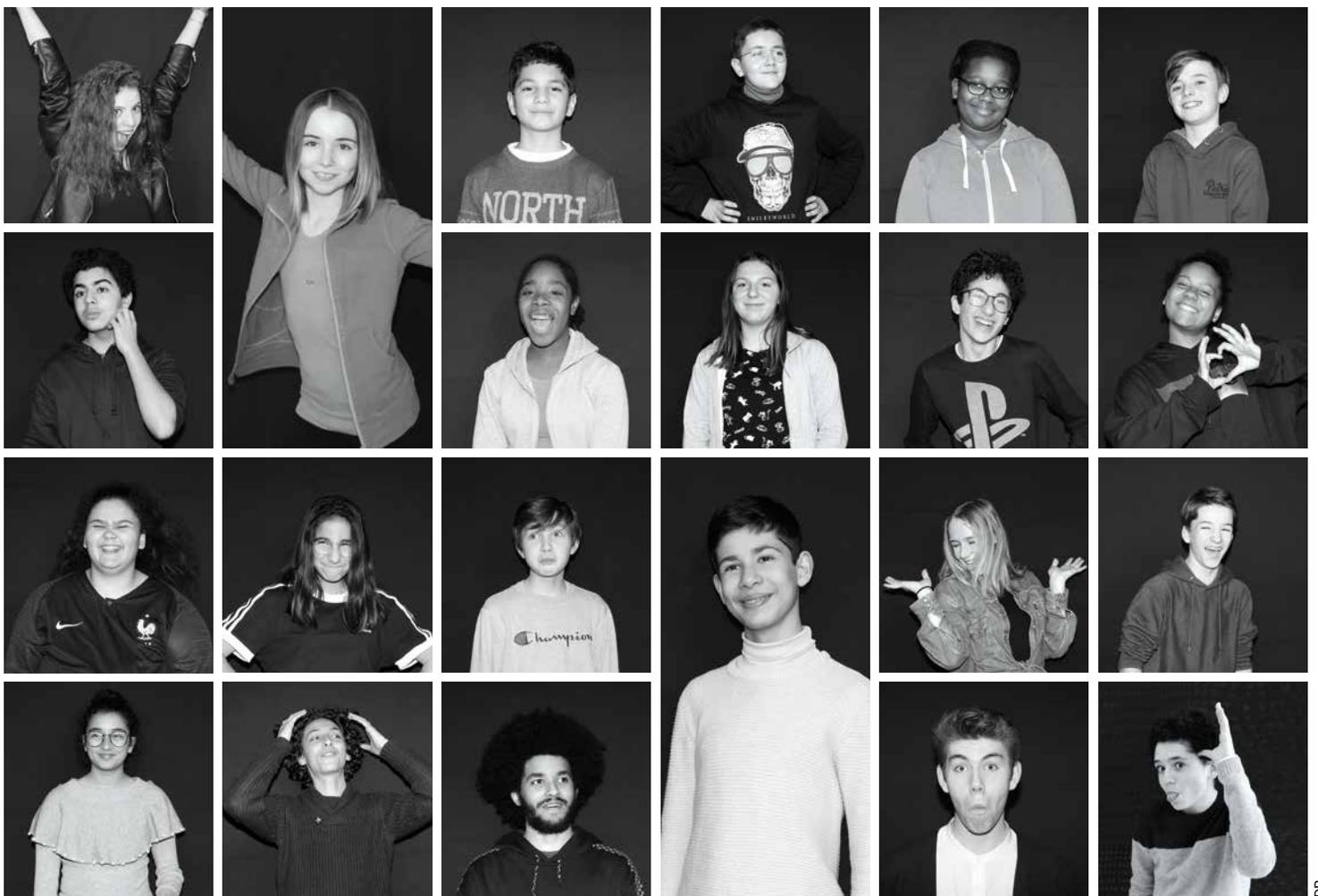
Jacques Kossowski
MAIRE DE COURBEVOIE
ET PRÉSIDENT DU TERRITOIRE
PARIS OUEST LA DÉFENSE

pour tous les goûts sont organisés, que les innovations de demain pour un monde plus juste et durable sont coconstruites...

Alors, quand le conseil municipal des jeunes (CMJ) a sollicité ma participation au Festival des cultures du monde organisé le 13 avril prochain, j'ai souhaité l'aider à ma façon, avec une photographie destinée au « Cube des nations ». Cette œuvre collective, qui sera présentée lors du festival, réunira des portraits de Courbevoisiens de tous âges et de tous horizons. Ces initiatives conjointes des enfants portent en elles des valeurs qui sont indispensables à la vie républicaine : la liberté, l'égalité et la fraternité. Elles ont été, sont et seront toujours les conditions qui permettent à tous les citoyens de vivre ensemble en s'enrichissant mutuellement.

J'espère que vous serez nombreux à venir le 13 avril au parc des Pléiades pour le Festival des cultures du monde.

Jacques Kossowski



DÉPAYSEZ-VOUS!

Un aperçu des photographies (ici, celles des élus du CMJ) à découvrir sur le Cube des nations, œuvre collective dévoilée le 13 avril au parc des Pléiades dans le cadre du Festival des cultures du monde, d'ailleurs et d'ici.

13
AVRIL

Pour la première édition du Festival des cultures du monde, d'ailleurs

et d'ici, embarquement dès 10h au parc des Pléiades. Destination les antipodes!

Les voyages forment la jeunesse, selon l'adage bien connu. Ils sont réputés ouvrir l'esprit et inspirer la tolérance. Or, il n'est pas toujours aisé de voyager. Les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ), ambassadeurs des valeurs de citoyenneté, fraternité et solidarité, le savent bien. C'est pourquoi les membres de la commission culture du CMJ ont imaginé, dans le cadre de leurs actions, une journée festive et participative dédiée aux cultures

proches et lointaines, au cours de laquelle tous les Courbevoisiens pourront se retrouver et échanger. Cet événement sera aussi l'occasion de dévoiler le Cube des nations, une œuvre collective réalisée par les élus du CMJ avec les habitants.

Tourbillon de sons et de traditions

Le parc des Pléiades se muera, le temps de cette journée, en un village multiculturel où prendront place de nombreux stands. Ces espaces ludiques seront tenus par les jeunes du CMJ et des membres d'associations courbevoisiennes. Au programme, une multitude d'ateliers et d'animations pour petits et grands proposant loisirs créatifs et démonstrations de pratiques artistiques et sportives... Que diriez-vous de vous évader à l'écoute de contes africains ou de musiques du monde, de participer à un atelier culinaire (sur inscription), de

vous initier à la cérémonie traditionnelle du thé ou de vous essayer aux danses orientale, bretonne, country ou bollywood ? Les curieux pourront également tester le tatouage au henné et le bar à tresses. Enfin, la ludothèque du Val mettra à la disposition des visiteurs des jeux du monde, et les élus du CMJ proposeront défis et activités manuelles diverses (origami, calligraphie...). Un concert de chants du monde, interprétés par les élèves de la classe de CM1 de l'école Rouget-de-Lisle, viendra clôturer la manifestation. @

PLUS D'INFORMATIONS

Samedi 13 avril, de 10 h à 18 h, au parc des Pléiades
Entrée libre
Possibilité de restauration sur place
Renseignements et réservations (nécessaires pour certains ateliers) auprès du CMJ : 01 71 05 72 98 ou cmj@ville-courbevoie.fr
Programme consultable dans la brochure dédiée ou sur le site Internet ville-courbevoie.fr

SCULPTURES ET COMPAGNIE

JUSQU'AU
19
AVRIL

Adriana Popovic installe, dans le hall du centre culturel, une trentaine d'œuvres autour de la thématique « le corps multiple ».

L'artiste est diplômée en archéologie, géologie et arts plastiques, un parcours atypique qui lui a permis de cumuler les références et qui lui confère sa singularité.

Son travail questionne la condition humaine et prend corps en trois dimensions. Le matériel de prédilection d'Adriana Popovic

étant la terre glaise, une vingtaine de sculptures en céramique seront présentées lors de son exposition-vente courbevoisienne, accompagnées d'objets sculptés, photos et bas-reliefs. Au nombre des sculptures, quelques œuvres grand format et une quinzaine de taille moyenne, toutes

pourvues d'un cartel explicatif à destination des visiteurs. Le public découvrira notamment des bustes de femmes,

dont celui de la pionnière du féminisme, Olympe de Gouges. Adriana Popovic, qui propose des cours de sculpture

aux adultes et adolescents courbevoisiens, travaille aussi avec ses élèves sur la conception d'un décor pour

un spectacle de danse programmé le 21 juin prochain à l'Espace Carpeaux. ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Jusqu'au 19 avril, du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h 30, et le samedi, de 9 h à 18 h 30
Centre culturel : 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville
Entrée libre



© Adriana Popovic



© Adriana Popovic

Adriana Popovic au côté de l'un de ses grands formats.

SAUREZ-VOUS SURMONTER TOUTES LES ÉPREUVES ?

19
MAI

La commission sport et loisirs du conseil municipal des jeunes (CMJ) vous convie à participer au Challenge Day, une

journée d'épreuves et de défis à relever en famille ou entre amis.

Vous aimez vous amuser et vous rêvez devant les émissions de télévision fondées sur la compétition bon enfant ? Venez prendre part à la première édition du Challenge Day, au cours de laquelle s'affronteront amicalement des équipes de trois à six personnes dans une dizaine d'épreuves. Au programme : des questions de logique et de culture générale et des défis sportifs nécessitant habileté et persévérance, le tout précédé

d'un échauffement collectif en musique. Outre les stands tenus par les jeunes du CMJ (tir de fléchettes, résolution de cassette, etc.) seront dressées des structures gonflables proposant un parcours de franchissement d'obstacles, un combat de gladiateurs, un duel à l'élastique, etc. Autant de fous rires en perspective ! Lors de leur passage sur les stands, les candidats devront récupérer des indices et les noter dans leur carnet de route afin de résoudre, tous ensemble, une énigme commune en fin de circuit. Une tenue confortable est de rigueur pour les concurrents, et chaque équipe est invitée à arborer un accessoire ou une couleur distinctive. Des lots récompenseront tous les participants. ☺



© Gettyimages

PLUS D'INFORMATIONS

Dimanche 19 mai, de 14 h à 18 h
Parc des Pléiades
Dès 6 ans
Tarif : 5 € par équipe de trois à six personnes, reversés à l'association Petit Cœur de beurre
Inscriptions jusqu'au 30 avril (nombre de places limité) : 01 71 05 72 97

LE RETOUR AUX SOURCES DE VANESSA

13
MAI

Cinq ans après ses dernières scènes, Vanessa Paradis revient avec un septième album, intitulé *Les Sources*. Pour ce grand retour, l'artiste a choisi de lancer sa tournée à Courbevoie et de dévoiler la playlist de son périple hexagonal 2019 au Centre événementiel. Le concert mêlera succès antérieurs et titres de son nouvel opus. Un disque en grande partie écrit par son compagnon, le réalisateur Samuel Benchetrit, aux accents rock-folk-soul, faisant la part belle aux accords de guitare acoustique et aux arrangements cordes et cuivres. Son premier titre éponyme, *Les Sources*, évoque à la fois la demeure, en Seine-et-Marne, du père récemment décédé de la chanteuse et son retour aux valeurs essentielles : la vie, la nature, l'amour. Des thèmes qui confèrent à l'album une ambiance intimiste avec toujours, en point d'orgue, ce grain de voix si particulier qui est la signature de Vanessa Paradis. ☺



© Mathieu Zazzo

PLUS D'INFORMATIONS

Lundi 13 mai, à 20 h 30

Centre événementiel : 7, boulevard Aristide-Briand

Tarifs : 60 € (plein, 1^{re} catégorie), 50 € (plein, 2^e catégorie), 40 € (plein, 3^e catégorie), 37,50 € (moins de 25 ans, 2^e catégorie), 30 € (moins de 25 ans, 3^e catégorie)

Attention ! Nombre de places restantes limité

Réservations : 01 47 68 51 50 ou sortiracourbevoie.com

LE RIRE CITOYEN

11
AVRIL

Kevin Razy investit la scène courbevoisienne avec son spectacle *Mise à jour*. L'humoriste franco-mauricien de 31 ans s'est

fait connaître, en 2011, avec *Bwef*, sa parodie de la série à succès de Canal + *Bref*, avant d'intégrer l'année suivante le Jamel Comedy Club. Depuis, il fréquente le petit écran, où il tient une chronique hebdomadaire dans laquelle il aborde de façon satirique l'actualité et les faits de société, dont il dénonce les aberrations et travers. Poil à gratter des « manipulateurs de masse », Kevin Razy, qui se définit comme un « humoriste citoyen », conjugue pertinence et impertinence dans des textes prônant la tolérance et le vivre ensemble. Avec *Mise à jour*, les spectateurs découvriront un stand-up engagé et didactique. ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Judi 11 avril, à 20 h 45

Espace Carpeaux : 15, boulevard Aristide-Briand

Tarifs : 24 € (plein), 20 € (passion),

18 € (moins de 25 ans)

Réservations : 01 47 68 51 50

ou sortiracourbevoie.com

© Svend Andersen



LE PIRE MENSONGE PROFÉRÉ

12
AVRIL

Dans *Monsieur Somebody*, la pièce bilingue français-anglais signée Seamus Collins, trois détenus,

dont Claude la Fraude, planifient leur évasion. À cette occasion, ils en viennent à comparer leurs plus grosses duperies. Jusqu'à quel point une personne est-elle prête à s'avilir pour devenir quelqu'un ? Des personnages sordides que le public va aimer détester et détester aimer ! Quand le théâtre de l'absurde dénonce le mensonge et s'interroge sur la condition humaine. ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Vendredi 12 avril, à 20 h 30

Centre événementiel : 7, boulevard Aristide-Briand

Tarifs : 15 € (plein), 12 € (réduit),

10 € (groupe de plus de 8 personnes)

Réservations : helloasso.com/associations/

theatraverse/evenements/monsieur-somebody

ou theatraverse@hotmail.com ou 07 69 05 12 59

Dès 12 ans. Il n'est pas nécessaire de parler couramment anglais pour suivre la pièce.

LES BONS PLANTS DU 8 MAI

8
MAI

La Ville donne de nouveau rendez-vous aux Courbevoisiens, au Faubourg-de-l'Arche, pour la cinquième édition du marché aux plantes, doublé du marché gourmand. Cette année

encore, le temps d'une journée, le quartier se muera en un jardin des senteurs et des saveurs. Avenue Léonard-de-Vinci, près d'une trentaine d'exposants, horticulteurs, pépiniéristes, fleuristes, spécialistes de l'outillage, venus de France et de Belgique, proposeront aux citadins jardiniers des bulbes, plantes en pot, fleurs coupées, herbes aromatiques et conseils. Rue des Lilas-d'Espagne, les promeneurs auront le choix entre plusieurs animations, parmi lesquelles une exposition « Zéro phyto », un atelier de rempotage, des promenades à poney, un atelier de réparation de cycles avec l'association BicyclAide, etc. Au parc du Millénaire, où une centaine de tables seront dressées en plein air, le marché gourmand réunira près de vingt stands de produits du terroir et régionaux, permettant aux gastronomes de se restaurer sur place. Enfin, une scène musicale donnera l'occasion aux chanteurs et instrumentistes en herbe découverts par le conseil municipal des jeunes de faire montre de leur talent. ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Mercredi 8 mai, de 9 h à 19 h, au Faubourg-de-l'Arche

Scène musicale de 12 h à 19 h

Animation association BicyclAide de 14 h à 18 h



© Yann Rossignol

Et aussi...

LE 12 MAI Jeunes organistes

La Ville s'associe pour la troisième année à la manifestation nationale Le Jour de l'orgue. Le 12 mai, des organistes de 15 à 25 ans, lauréats du concours international L'Orgue des jeunes, organisé en octobre dernier à Courbevoie et à Rueil-Malmaison, donneront un concert classique à l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

+ d'infos : dimanche 12 mai, à 16 h, église Saint-Pierre Saint-Paul, 10, rue des Boudoux
Participation financière libre

LE 12 MAI Secrets de créatrices

Le jour de la fête des Mères, les membres de l'association Les Créatrices de Bécon-les-Bruyères organisent un marché artisanal. Outre l'expo-vente, elles vous proposeront de découvrir les secrets de fabrication de leurs réalisations.

+ d'infos : dimanche 12 mai, de 10 h 30 à 19 h, salle Esperet (1^{er} étage), 125, rue Armand-Silvestre
Entrée libre

LE 18 MAI Tir féminin

La Société courbevoisienne de tir organise une journée porte ouverte réservée aux filles (dès 8 ans) et aux femmes. L'occasion de s'essayer gratuitement au tir à la carabine et au pistolet à plomb en compagnie de formateurs diplômés.

+ d'infos : samedi 18 mai, de 14 h à 17 h, stand de tir du 6, allée de Champagne
Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité
tir-courbevoie.pagesperso-orange.fr

JUSQU'AU 24 MAI Faites connaître vos œuvres!

Vous avez publié un ouvrage ? Participez au Festival des mots libres, l'événement littéraire courbevoisien où se pressent chaque année de grands noms du monde des livres. Pour ce faire, envoyez un exemplaire de votre publication accompagné d'un courrier expliquant votre parcours et présentant votre œuvre. Un comité de sélection déterminera les auteurs retenus, invités à promouvoir leur livre lors du festival.

+ d'infos : livres et courriers à envoyer jusqu'au 24 mai inclus à la direction des affaires culturelles, 2, place de l'Hôtel-de-Ville. Renseignements : 01 71 05 79 25 ou festivaldesmotslibres@ville-courbevoie.fr



Photos : Yann Rossignol (sauf mention contraire)

A photograph of a modern tram with a white and teal livery on a city street. The tram is moving from left to right. In the background, there are several tall buildings, including a prominent dark glass skyscraper. A person is walking on the sidewalk to the right of the tram. The overall scene is a busy urban environment.

MOBILITÉS : PARTAGEONS L'ESPACE PUBLIC !

Eole, T2, bus, scooter, voiture, Velib', vélo, trottinette ou encore marche à pied, les solutions offertes pour se déplacer dans et hors Courbevoie se multiplient. Dans une optique de développement durable, la Ville encourage les solutions les moins polluantes et aménage la voirie pour qu'elle puisse être partagée par les différents modes de transport.



Rue de l'Alma, arrêts de bus et stations Vélib' illustrent la multimodalité et l'intermodalité des transports, qui répondent notamment aux enjeux de mobilités durables.

À chacun ses envies, ses besoins, sa distance à parcourir : quelle que soit sa destination, dans ou hors Courbevoie, de nombreux moyens de transport sont aujourd'hui disponibles, y compris pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Face aux enjeux de développement durable

et à l'évolution des attentes des usagers, des alternatives au « tout-voiture » ont émergé. La Ville s'adapte donc aux nouveaux besoins, mais aussi à la demande légitime des habitants d'améliorer la qualité de l'air, à travers diverses initiatives : quartiers apaisés, pistes cyclables, Vélib', bus électrique...



Curviabus roule à l'électricité

Depuis le 1^{er} février, Curviabus est passé à l'électrique. Cette navette municipale de 21 places, accessible aux personnes à mobilité réduite, relie les principaux pôles de la ville (hôpital, centres culturels, marchés, services administratifs...), particulièrement les quartiers peu couverts par le réseau RATP. Pour l'utiliser, il faut réserver sa place, au moins une heure à l'avance, en choisissant un point de départ et un point d'arrivée parmi les 29 desservis. Curviabus fonctionne du lundi au samedi, de 8 h à 20 h, et les dimanches et jours fériés, de 8 h à 14 h. Les trajets sont au tarif d'un ticket T, mais Curviabus accepte aussi tous les forfaits Navigo.

INFOS PRATIQUES

Réservations : 0971 81 2100 ou curviabus@ratpdev.com
Plus d'informations : ville-courbevoie.fr





Hauts-de-Seine, Région Île-de-France, Pold, RATP, SNCF...), par exemple dans le cadre du développement d'Eole ou de la mise en accessibilité des stations pour les PMR. Par ailleurs, l'évolution de l'urbanisme entraîne sans cesse de nouveaux flux de déplacement. C'est pourquoi la Ville réfléchit de manière globale afin de simplifier et fluidifier la circulation de tous les usagers.

Depuis quelques années, on assiste à l'essor des mobilités alternatives, que la Ville accompagne et souhaite promouvoir.

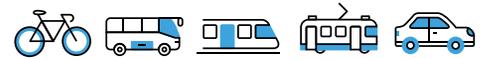
UNE COHABITATION AMÉLIORÉE ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGERS

Dans Courbevoie même, un premier constat s'impose : à l'exception des axes de transit – boulevard circulaire, quais de Seine, boulevard de la Mission-Marchand, boulevard de Verdun, rue de Colombes, etc. – la quasi-totalité de la ville se compose désormais de quartiers apaisés, où la circulation est placée en zone 30 ou en zone de rencontre limitée à 20 km/h. À certains endroits, des passages piétons surélevés ont été installés. Dans tous ces secteurs, les limitations de vitesse facilitent la cohabitation entre les différents modes de transport. Elles renforcent la sécurité des ●●●

LA VILLE AGIT POUR SATISFAIRE LES BESOINS DE CHACUN

Les Courbevoisiens ont à leur disposition un nombre croissant de possibilités pour se déplacer : en dehors des trajets à pied, ils peuvent utiliser le vélo, les transports en commun (bus, RER, métro, le bus électrique de la Ville, Curviabus) ou encore la voiture. Une journée sur les mobilités alternatives et innovantes a d'ailleurs eu lieu en septembre 2018, proposant plusieurs animations telles que des démonstrations de véhicules propres et des balades urbaines à vélo à assistance électrique (VAE). Une prochaine édition est d'ores et déjà prévue en septembre prochain.

Pour la Ville de Courbevoie, intégrer et favoriser tous ces modes de déplacement nécessite de mener une réflexion et des actions pour aménager les infrastructures dans l'optique prioritaire de permettre à chacun d'utiliser, en fonction de ses besoins et contraintes, le transport le plus adéquat et le plus accessible. Afin d'offrir un choix toujours plus large et toujours plus pratique, la municipalité travaille également de concert avec les acteurs locaux (Département des



La mobilité en chiffres

68 km
de voirie, dont 48 km
de voirie communale

1 000 m
de pistes cyclables à sens unique

2 200 m
de pistes cyclables à double sens

650 places
de stationnement vélo

7 stations Velib'
pour 221 vélos (dont 30 % de vélos
à assistance électrique)

10 lignes
de bus RATP

2 gares
Transilien (L)

3 stations
de tramway (T2)

8 000 places
de stationnement en surface
et en sous-sol



L'emplacement des stations Vélib' à Courbevoie a été pensé pour assurer un maillage dans toute la ville et avec les communes limitrophes.

Se déplacer à Courbevoie



Vélib' : déjà cinq stations ouvertes

Elles se sont fait attendre un an, en raison des problèmes techniques rencontrés par l'opérateur Smovengo, mais cinq des sept stations Vélib' prévues à Courbevoie sont désormais ouvertes :

- 31, rue de l'Alma (28 vélos)
- 18-20, rue de Sébastopol (36 vélos)
- 2-4, boulevard de la Paix (33 vélos)
- Face au 20, rue Adolphe-Lalre (40 vélos)
- 191, rue Jean-Baptiste-Charcot (20 vélos)

Deux autres stations devraient être mises en service ce printemps :

- Avenue de l'Arche (30 vélos)
- Rue Édith-Cavell (34 vélos)

... usagers, notamment les cyclistes, les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Si la distance s'allonge ou que l'on est pressé, le vélo constitue une bonne alternative, qui prend de plus en plus d'ampleur. L'arrivée de Vélib' (*lire encadré ci-contre*) s'inscrit dans la politique menée par la Ville en faveur des cyclistes. La localisation des stations a été étudiée afin d'obtenir un maillage permettant de couvrir l'ensemble du territoire, mais Courbevoie a également dialogué avec les Villes voisines pour que l'implantation des stations soit optimale dans l'optique des trajets entre villes.

Plus léger que la version précédente, le Vélib' 2 se décline en deux coloris : bleu et vert. Le bleu concerne les vélos à assistance électrique, qui représentent 30 % du parc. Ces vélos nécessitent de pédaler pour avancer, mais leur moteur électrique fournit une aide précieuse lors des démarrages et dans les côtes et permet d'atteindre, sans

Le réaménagement de l'avenue Gambetta s'accompagnera de nouvelles pistes cyclables, assurant une continuité entre la mairie et La Défense.

trop d'effort, une vitesse de 25 km/h pour une autonomie d'une cinquantaine de kilomètres. Consciente que le VAE facilite les déplacements en protégeant la qualité de l'air, la Ville délivre d'ailleurs une subvention d'un montant maximum de 300 euros pour l'achat d'un vélo électrique (*voir encadré page suivante*).



3 QUESTIONS À

Marie-Pierre Limoge,

première adjointe au maire et vice-présidente
du conseil départemental des Hauts-de-Seine

La pratique du vélo prend de l'ampleur. Que met en place la Ville de Courbevoie pour la favoriser ?

Marie-Pierre Limoge :

Il faut agir sur plusieurs volets.

D'abord, l'incitation. La Ville attribue sous conditions une subvention allant jusqu'à 300 € pour l'achat d'un vélo électrique.

Ensuite, je rappelle qu'en 2018 également, Courbevoie a généralisé les zones 30 en site partagé, c'est-à-dire avec un double sens cyclable. Cela peut paraître contre-intuitif, mais l'expérience tend à prouver que les cyclistes réguliers préfèrent emprunter ces chemins plutôt que les pistes cyclables des grands axes, plus exposées à la circulation automobile.

Enfin, nous continuons à travailler avec le maire à l'établissement de continuités cyclables avec les autres villes composant le territoire Pold.

Les projets que conduit ou subventionne le Département sur notre territoire tiennent-ils compte de l'évolution des mentalités sur le développement durable ?

M.-P. L. : Bien entendu ! Plusieurs projets réalisés au titre du contrat de ville intègrent évidemment cette dimension. Je pense au boulevard de Verdun, qui va bénéficier d'une réfection complète ces prochaines années et intégrera une piste cyclable dans les deux sens, tantôt en site propre, tantôt en espace partagé avec les transports en commun. La place de la Gare accueille désormais des stationnements vélo. Le parc de Bécon enfin, espace de respiration central pour les Courbevoisiens, a bénéficié d'une importante subvention départementale, permettant ainsi à la commune de se montrer encore plus ambitieuse quant à sa réfection annoncée.

Que va devenir Autolib' à Courbevoie ?

M.-P. L. : La disparition de ce service a été une surprise pour l'ensemble des collectivités. Je tiens à rappeler que l'ancien délégataire demande aujourd'hui aux communes qui bénéficiaient de son service un dédommagement estimé à plus de 250 millions d'euros ! Dans ce contexte, avant d'agir en reprenant par exemple à notre compte les bornes de recharge, nous avons préféré nous montrer prudents en demandant des garanties juridiques et financières pour Courbevoie. Cela étant, nous devons, pour la gestion quotidienne, faire preuve de souplesse dans l'intérêt des habitants. C'est pour cette raison que j'ai demandé, dans l'attente d'une solution pérenne, que soit autorisé le stationnement payant de tous les véhicules sur les emplacements laissés libres.

UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES RENFORCÉ

Courbevoie dispose de pistes cyclables appelées à se développer. Actuellement, on compte près d'un kilomètre de pistes et bandes cyclables unidirectionnelles en ville et 1,2 km de pistes à double sens sur le boulevard circulaire. D'autres pistes sont également à l'étude pour rejoindre la gare de Bécon, mais aussi boulevard Georges-Clemenceau et avenue du 11-Novembre en direction de Levallois. De son côté, le Département prévoit d'installer des pistes cyclables le long du boulevard de Verdun à l'occasion de sa prochaine réfection. Pour sa part, le territoire Paris Ouest La Défense (Pold), présidé par Jacques Kossowski, programme un axe vert cyclable et piétonnier, qui consiste en un parcours de 50 km à travers les onze villes du territoire, et mène une réflexion sur la continuité des diverses pistes cyclables existantes entre les villes du territoire.

Notez qu'aménager une piste cyclable n'est pas toujours facile. « Notre principal enjeu est de faire cohabiter tous les moyens de

déplacement dans un espace parfois restreint, explique Bernard Accart, adjoint au maire à l'aménagement urbain durable, à la mobilité et à la qualité de vie. Il faut compter 3 m de largeur pour une piste à double sens. Si l'on veut en installer une dans une rue relativement étroite, il faut alors passer cette rue en sens unique ou supprimer les places de stationnement. Et si les rues sont très étroites, c'est tout simplement impossible, mais il s'agit généralement de



Subvention municipale pour l'achat d'un vélo électrique

Les résidents de Courbevoie peuvent bénéficier d'une subvention de la Ville pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit de motorisation homologué après octobre 2017. Pour en bénéficier, ils devront signer une convention avec la Ville. Le montant de la subvention, de 300 euros maximum, correspond à 25 % du prix d'achat TTC.

PLUS D'INFORMATIONS
subventionvelo@ville-courbevoie.fr

Face à leur nombre croissant, la Ville a installé une centaine de parkings à vélo et à deux-roues dans tous les quartiers.

••• *voies peu passantes qui ne justifient pas de tels aménagements.* »

Il faut aussi penser au stationnement des vélos et deux-roues en général. Des garages à vélo, type Véligo, sont également envisagés avec la SNCF à proximité des gares. Notez enfin qu'une expérimentation de triangles vélo est actuellement menée rue Jean-Pierre-Timbaud, afin d'améliorer la circulation cycliste.

UNE VILLE TOUJOURS PLUS CONNECTÉE AU RESTE DU TERRITOIRE

Autre solution à privilégier : les transports en commun. Mis en place par la municipalité, Curviabus, désormais électrique, dessert la totalité de la ville (*lire encadré page 10*). Le tramway T2, qui relie le pont de Bezons à la porte de Versailles possède trois stations à Courbevoie (Les Fauvelles, Faubourg-de-l'Arche et La Défense). Une dizaine de lignes de bus RATP traversent également la commune et permettent de rejoindre le pont de Neuilly, la porte de Saint-Cloud, la porte de

Champerret, le musée d'Orsay, La Défense, Argenteuil ou encore Colombes et Nanterre. Quant au métro, s'il ne dessert pas directement la ville, la ligne 3 et la ligne 1 sont facilement accessibles. Il en est de même pour le RER A, qui s'arrête à La Défense. Eole permettra de relier Paris Saint-Lazare à Nanterre d'ici 2022 et à Mantes-la-Jolie d'ici 2024, avec une gare souterraine au Cnit. Enfin, la ligne L du Transilien (Paris Saint-Lazare/Versailles ou Saint-Nom-la-Bretèche) dessert les deux gares SNCF de Courbevoie. La gare de Bécon a bénéficié d'importants travaux de mise en accessibilité. La Ville en a profité pour rénover les places Sarraill (côté Courbevoie) et de la Gare (côté Asnières), désormais plus agréables et attractives. C'est au tour de la gare de Courbevoie d'être mise en accessibilité. Ses abords bénéficieront ensuite des mêmes types d'aménagement que ceux réalisés par la Ville à la gare de Bécon.

VOITURE ET STATIONNEMENT

Et la voiture, dans tout cela ? Il n'est pas question de la proscrire, car elle demeure



Personnes à mobilité réduite : comment se déplacer ?

Afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, plusieurs solutions existent à Courbevoie.

- **Des gares et des transports accessibles :** tramway T2, gare de Bécon et bientôt gare de Courbevoie, RER A, Eole (dès son ouverture) et toutes les lignes de bus RATP

- **Des transports adaptés :**

- Curviabus (*lire encadré page 10*)
- PAM 92 : transport à la demande pour les trajets en Île-de-France, ouvert à tous les habitants des Hauts-de-Seine justifiant d'une invalidité supérieure à 80 %.

Renseignements : pam92.info

- Service de transport gratuit à la demande afin d'effectuer de petits trajets dans la commune. La demande doit être effectuée au moins 48 h à l'avance.

Renseignements et réservations :

01 71 05 72 02 ou aines@ville-courbevoie.fr

- **Améthyste :** il s'agit d'un forfait annuel réservé aux titulaires d'une carte d'invalidité, sous conditions de ressources. Il permet l'accès illimité à l'ensemble du réseau de transports publics de Paris et de la banlieue parisienne.

Renseignements : hauts-de-seine.fr



Monoroues, gyropodes, hoverboards, trottinettes électriques..., ces nouveaux modes de transport, devenus familiers dans le paysage urbain, incitent à une évolution de la réglementation actuelle.



Nouvelles mobilités : quelles sont les règles ?

À Courbevoie comme dans toute l'agglomération parisienne, de nouveaux modes de transport commencent à se faire une place. On voit de plus en plus dans nos rues et sur nos trottoirs circuler des trottinettes, souvent électriques, des monoroues et gyropodes électriques, etc. Il faut rappeler que tous les engins motorisés, hors vélos à assistance électrique, sont normalement interdits sur les voiries publiques (trottoirs et voies de circulation), faute d'avoir été homologués, et ne peuvent donc théoriquement être utilisés que sur des voies privées. S'ils sont parfois tolérés sur les trottoirs, ce n'est qu'à une vitesse maximale de 6 km/h. De plus, ils ne bénéficient d'aucune priorité (il en va de même pour les engins non-motorisés qui, hors vélos adultes, ont le droit de circuler sur les trottoirs). En cas d'accident, les conducteurs de ces engins motorisés seront forcément dans leur tort et encourent des peines pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. Néanmoins, pour mieux encadrer ces usages, le gouvernement souhaite intégrer dans le code de la route une nouvelle catégorie de véhicules concernant les engins de déplacement personnel électriques. Ces véhicules ne pourront ainsi plus circuler sur les trottoirs, mais pourront rouler sur les pistes et bandes cyclables et dans les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h.

PLUS D'INFORMATIONS

Plus d'informations : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F308

irremplaçable pour certains déplacements. Néanmoins, face aux problèmes de pollution, la législation évolue. Les véhicules diesel pourraient être interdits en région parisienne dès 2024, tandis que seuls les véhicules à essence (y compris les deux-roues motorisés) dotés de vignettes Crit'Air 1 ou 2 pourraient être autorisés à rouler. Si rien n'est encore définitif dans ce domaine, la Ville propose aujourd'hui, pour inciter les Courbevoisiens à « laisser la voiture au parking », plus de 4 000 places de stationnement souterraines et 4 315 places en surface à un tarif résident attractif de 30 euros par mois.

Préservation de la qualité de l'air, partage de l'espace urbain, transports variés, aide aux personnes à mobilité réduite, la problématique de la mobilité dans la ville doit donc tenir compte de nombreux paramètres, auxquels s'ajoute l'anticipation de nouveaux modes de déplacement. La construction du Village Delage entraînera de son côté des flux supplémentaires, liés aux résidents et employés qui s'y installeront. Dans ses projets d'aménagement, la Ville prend donc aujourd'hui toujours en considération ces nouveaux besoins afin de proposer des transports adaptés. ☺

DIALOGUE LITTÉRAIRE

Dans le cadre des Leçons de littérature organisées par la Maison des écrivains et de la littérature (Mel), quatre classes du lycée Lucie-Aubrac ont accueilli, le 8 février dernier, le romancier et essayiste Philippe Forest. Un échange de belle facture entre un auteur reconnu et de jeunes lecteurs en devenir.

TÉMOIGNAGES

« Je suis souvent le premier écrivain en chair et en os que les lycéens rencontrent. Mes livres parlent des problèmes du monde dans lequel ils vivent, et j'espère que ça les touche. Je souhaite qu'ils continuent de lire lorsqu'ils auront mon âge ! »

Philippe Forest, écrivain

« Les élèves ont été particulièrement émus par le drame qui a bouleversé la vie de Philippe Forest : la perte d'une enfant de 4 ans, décédée d'un cancer. Cet échange les a beaucoup motivés. »

Ismiline Gillot-Djebaïli, enseignante

« Nous étudions la plupart du temps d'anciens écrivains. C'est instructif de découvrir des auteurs actuels qui contribuent à la renommée de la culture française dans le monde. »

Laërte, élève de seconde

« J'ai trouvé intéressant de participer à une interview filmée de Philippe Forest. C'est une grande opportunité que nous offre notre lycée. »

Aissatou, élève de première



© Yann Rossignol

Adossé à des rencontres entre écrivains et lycéens franciliens, le programme éducatif proposé par la Mel et soutenu par la Région Île-de-France entend promouvoir la littérature contemporaine auprès des nouvelles générations. Une ambition qui entre précisément en résonance avec l'un des objectifs pédagogiques d'Ismiline Gillot-Djebaïli, professeur de lettres modernes au lycée Lucie-Aubrac. « Cette approche vivante de la littérature concourt à éveiller la curiosité des adolescents envers la lecture », se félicite l'enseignante, qui n'a pas manqué d'initier ses élèves au parcours et à l'œuvre de Philippe Forest dans la perspective de l'événement.

« Je est un autre »

Accompagnés de leurs camarades d'une autre classe, conviés pour l'occasion, ces derniers ont assisté, concentration en alerte et stylo en main, à une conférence de haute tenue donnée par l'universitaire sur le thème de l'autofiction. De ses théoriciens à ses augustes représentants, Philippe Forest a fait la lumière sur la dimension antagonique du genre, relevant tout à la fois du véridique et du fictif. En guise de cas pratiques, il a passé en revue ses propres romans, notamment *L'Enfant éternel*, dicté par la révolte inspirée par la mort prématurée de sa fille, *Sarinagara*, réflexion sur le deuil et le désir, ou encore *Le Chat de Schrödinger*,

métaphore filée du paradoxe quantique. En conclusion, l'orateur a invité l'assistance à explorer la richesse de la littérature française actuelle, sans se cantonner aux publications les plus médiatisées.

À bâtons rompus

À l'issue de la présentation, les lycéens ont longuement questionné leur invité sur son statut et sa démarche d'écrivain, ses sources d'inspiration, son histoire personnelle, ses rêves d'enfant ou encore son rapport à la critique. Philippe Forest s'est prêté à l'exercice avec simplicité et sincérité. « Écrire est moins un métier qu'une vocation, a-t-il souligné. Cela donne de l'intensité à ce que l'on vit. C'est aussi une façon d'être fidèle à ceux qu'on a aimés. » Des élèves volontaires ont ensuite réalisé une interview filmée, dans laquelle l'auteur a réaffirmé le rôle authentique de l'homme de lettres, celui d'« affronter la réalité pour lui donner du sens ».

Dans le sillage de cet entretien, les adolescents, enchantés par l'expérience, ont poursuivi leur étude de l'autofiction et produit des fiches de lecture circonstanciées sur les œuvres de Philippe Forest qu'ils avaient choisies. Une sélection sera prochainement exposée à la bibliothèque principale, partenaire de la manifestation. Dans cette attente, ce sera au tour de leurs homologues du lycée Paul-Painlevé de recevoir, en avril, la romancière Valentine Goby. ©



ALLONS ENFANTS DE COURBEVOIE

Dans le cadre d'un projet scolaire dédié à la laïcité, 25 élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine ont pris part, le 14 février dernier, à une visite privée du palais de l'Élysée. Une excursion éblouissante au cœur de l'exécutif français.

C'est un privilège, et les écoliers courbevoisiens en ont pleinement conscience. De fait, en dehors des fourmillantes Journées du patrimoine, où il convient de s'armer de patience pour espérer défiler, en rangs serrés, dans les salons exceptionnellement ouverts au public, bien peu de citoyens ont l'opportunité de pénétrer dans cet hôtel particulier parisien au destin fortuit, siège de la présidence et résidence officielle du chef de l'État depuis la II^e République.

Tout un symbole

Le mérite en revient à Fatima Bellahsène, directrice de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine et enseignante en classe de CE2. « Conformément au programme d'éducation morale et civique, nous avons étudié les symboles de la République, explique-t-elle. Dans cette perspective, je souhaitais que mes élèves puissent visiter un lieu emblématique de notre démocratie, et l'option de l'Élysée s'est imposée. » Même si sa requête en ce sens n'a pas abouti immédiatement, le professeur des écoles a finalement reçu une réponse favorable, signifiée par un courrier officiel

le 18 octobre 2018. Dès lors, deux séances ont été consacrées chaque semaine en classe à la préparation de ce rendez-vous au sommet de l'État. De l'histoire du « Château » aux principales institutions nationales, les écoliers ont ainsi enrichi leur culture citoyenne dans l'attente enthousiaste d'une sortie scolaire hors du commun.

Dans les coulisses du pouvoir

Accueillis par leur guide dans la cour de l'Élysée, les CE2 ont fait montre, le jour J, de connaissances honorables pour leur jeune âge. Introduits dans le vestibule d'honneur, ils n'ont pas manqué d'apprécier les curiosités architecturales et les éléments décoratifs de « la maison du président ». « Construite vers 1720 au bénéfice du comte d'Évreux, la résidence a été étoffée de nouveaux corps de bâtiment au cours du temps et a abrité de grands personnages, dont Murat, Napoléon I^{er} et Napoléon III, a indiqué le guide. Ici, on traverse l'histoire de France au plus près du pouvoir ! » Les écoliers ont également découvert le fonctionnement du palais, qui emploie quelque 800 personnes aux qualifications aiguisées, ainsi que les dispositions protocolaires qui s'y appliquent,

TÉMOIGNAGES

« C'est vraiment une chance d'avoir fait cette visite, car très peu de classes peuvent aller à l'Élysée. On a appris beaucoup de choses et on a vu des décorations extraordinaires. Je regrette seulement qu'on n'ait pas pu faire une photo avec le président... »

Assia, élève de CE2
à l'école Jean-de-la-Fontaine

« Nous avons découvert un lieu chargé d'histoire, où se perpétuent l'étiquette et les savoir-faire qui font partie de l'identité de notre pays. »

Laurence Vigot, parent d'élève

qu'il s'agisse de la cérémonie d'investiture ou de la réception officielle d'un chef d'État. Entraîné dans une enfilade de pièces somptueuses, le groupe s'est notamment attardé dans la fameuse salle du conseil des ministres, le salon Murat et la salle des fêtes tout juste rénovée. Constellée de dorures, moulures et peintures, cette dernière a tout particulièrement retenu leur attention. Après avoir remis à leur hôte un pli à l'attention de « Monsieur le président », les enfants ont regagné Courbevoie, impatients de « raconter tout ça aux copains et aux parents » ! ☺



© Gwenole Jaffredou

VOS PROJETS POUR LA VILLE

Face au succès remporté, l'an dernier, par le premier budget participatif de la Ville, l'initiative est reconduite cette année, avec des moyens plus importants. Les Courbevoisiens sont invités à déposer leurs projets du 8 avril au 23 juin sur la plate-forme jeparticipe.courbevoie.fr.

Un réseau de défibrillateurs dans les parcs, la dénicotisation des trottoirs, l'installation de boxes à vélos sécurisés... La première édition du budget participatif de Courbevoie avait retenu sept projets parmi les 141 suggestions déposées par 82 contributeurs. Un engouement qui a incité la Ville à renouveler l'opération, en la dotant d'un budget supérieur (200 000 euros contre 150 000 euros en 2018).

Une initiative ouverte à tous

« Avec le budget participatif, nous nous appuyons sur l'expertise des habitants en favorisant leur implication citoyenne et collective dans la vie locale, explique Marie-Pierre Limoge, première adjointe au maire en charge de la démocratie locale. *Ceux-ci peuvent proposer directement les projets qui correspondent à leurs besoins et attentes.* » En effet, tous les Courbevoisiens (à l'exception des élus locaux), quel que soit leur âge, peuvent soumettre une idée, à titre individuel ou collectif (association, conseil de quartier, conseil municipal des jeunes, etc.). De la même façon, tout le monde peut voter pour un ou plusieurs projets, sans en avoir nécessairement déposé.

Un cadre à respecter

Les projets proposés doivent toutefois répondre à certains critères, attachés à des contraintes budgétaires, juridiques et techniques. Ainsi, ils doivent relever de l'intérêt général et concerner exclusivement le territoire communal et les compétences de la Ville (aménagement des voies communales, espaces verts, bâtiments communaux, etc.). Chaque projet, inscrit au budget d'investissement, ne peut excéder 50 000 euros ni engendrer des coûts de fonctionnement importants. « Le budget participatif ne peut pas financer de projets liés au fonctionnement tels que

l'organisation d'un festival de musique par exemple. Pour cela, il y a d'autres modes de financement, à travers les subventions aux associations ou via les conseils de quartier, précise Marie-Pierre Limoge. Il doit donc s'agir de projets pérennes, et nous faisons confiance aux Courbevoisiens pour continuer à émettre des idées destinées à améliorer et enrichir leur cadre de vie. »

INFOS PRATIQUES

Règlement, dépôt des projets et vote sur la plate-forme jeparticipe.courbevoie.fr

Renseignements auprès du pôle démocratie locale : 01 71 05 16 77 ou concertation@ville-courbevoie.fr

CALENDRIER

• Du 8 avril au 23 juin : dépôt des projets

Les Courbevoisiens seront invités à déposer leurs suggestions sur la plate-forme jeparticipe.courbevoie.fr.

• Été 2019 : étude de faisabilité

Les services de la Ville vérifieront la faisabilité technique, juridique et financière des projets. Cette étape pourra conduire, en concertation avec les porteurs de projet, à certains ajustements.

• Du 7 octobre au 11 novembre : vote

Publiés sur la plate-forme en ligne, les projets seront soumis au vote des Courbevoisiens. La sélection se fera ensuite par ordre décroissant jusqu'à épuisement du budget.

• 18 novembre : présentation des projets lauréats

Les résultats seront publiés sur la plate-forme participative et sur le site Internet de la Ville.

• Décembre 2019 : vote du budget au conseil municipal

Le budget et les projets seront intégrés au budget 2020 de la Ville par un vote du conseil municipal. Ils commenceront à être mis en œuvre par la Ville, dans le cadre réglementaire qui s'impose à elle, au cours de l'année 2020.

UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE OUVRIRA PROCHAINEMENT AU FAUBOURG-DE-L'ARCHE

Malgré les efforts de la municipalité en faveur du maintien de ce service public, La Poste a fermé, il y a cinq mois, son bureau du Faubourg-de-l'Arche. En contrepartie, elle a ouvert un point relais au sein du magasin Monoprix. Or, il s'avère à l'usage que cette alternative ne donne pas satisfaction aux riverains. C'est pourquoi le maire, soucieux de répondre à la demande légitime des habitants du quartier de pouvoir

bénéficier d'un service de proximité, a décidé de créer une agence postale communale. À cette fin, il a signé avec La Poste, à la mi-mars, une convention de partenariat. Cette décision met en exergue un engagement fort de la part de la municipalité, qui prendra elle-même en charge les coûts liés à l'infrastructure et au personnel. Le bureau sera situé dans les anciens locaux de la police nationale, en cours de rénovation et d'aménagement. Y seront

proposées toutes les prestations habituelles relatives au courrier : affranchissement, envoi de recommandés, dépôt et retrait de colis, achat d'emballages divers... « Ouvrir cette agence communale est le meilleur moyen de maîtriser les horaires d'ouverture et de maintenir un service postal de qualité », a affirmé Jacques Kossowski, maire de Courbevoie. ©

INFOS PRATIQUES

Agence postale communale :
14-16, rue de Dieppe (ouverture prochaine)

COURBEVOIE SE MOBILISE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Suivant l'exemple de la Région Île-de-France, Courbevoie a signé, le 22 mars dernier, la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » proposée par le Réseau environnement santé (RES). Au rang des premières communes franciliennes à adhérer à ce réseau, elle affirme ainsi sa volonté de mettre la santé environnementale au cœur de ses actions. En effet, selon l'OMS, les perturbateurs endocriniens sont des « substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le système endocrinien et induire des effets délétères sur l'organisme ». Soucieuse d'en limiter l'impact, la Ville agit depuis une quinzaine d'années en faveur du développement durable et de la protection des écosystèmes. Ainsi, le service des espaces verts a banni tout recours à des solutions phytosanitaires et est passé au « zéro phyto ». La municipalité a aussi mis en place, selon le principe de précaution en matière de santé publique, d'autres mesures concrètes, telles que la réduction progressive des contenants en plastique dans les cantines scolaires, la démarche de labellisation Ecolo crèche® attestant de la réduction des composants industriels et chimiques dans les

crèches, sans oublier les interventions menées par le service communal d'hygiène et de santé afin de mesurer la qualité de l'air à domicile. ©



© Yann Rossignol

De gauche à droite : Marie-Pierre Limoge, première adjointe au maire et vice-présidente du conseil départemental des Hauts-de-Seine, André Cicoella, chimiste toxicologue et président du Réseau environnement santé (RES), Sybille d'Aligny, conseillère municipale déléguée au développement durable, Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Île-de-France chargé de l'écologie et du développement durable.

Et aussi...

Le nouveau PLU de Courbevoie

Une réunion publique de présentation du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) de Courbevoie aura lieu le jeudi 16 mai, à 20 h, au Centre événementiel.

+ d'infos : 01 71 05 76 77
ou concertation@ville-courbevoie.fr

Déclaration de revenus

Un avocat fiscaliste tiendra une permanence le lundi 13 mai, de 14h à 18h, au point d'accès au droit, 39, rue Victor-Hugo, afin d'aider les Courbevoisiens qui le souhaitent à remplir leur déclaration de revenus.

+ d'infos : 01 71 05 74 44
ou pad@ville-courbevoie.fr

Rapport d'enquêtes

Le numéro de mai de *Courbevoie Mag* rendra compte des résultats de deux études : le sondage Ifop réalisé dans le cadre du PLU et le questionnaire récemment soumis à la population sur la qualité des services de la Ville.

GAMBETTA



POINT INFO

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE CARTE INTERACTIVE DU PROJET EOLE !

Vous y trouverez facilement les informations sur les travaux, les bénéfices et les innovations de l'ensemble du projet. Pour connaître toute l'actualité du chantier à Courbevoie, une page est entièrement dédiée à la commune avec de nombreux contenus vidéo et photo, ainsi que des articles sur les travaux en cours.

Vous pourrez également suivre l'avancée de Virginie, le tunnelier de la ligne E du RER, grâce à un module qui vous indiquera sa position chaque mois. ☺



PLUS D'INFOS sur rer-eole.fr/gare/courbevoie et une adresse de contact pour vos questions : contact@rer-eole.fr

Les informations publiées dans cet article relèvent de la responsabilité de la SNCF.



Voir tableau ci-dessous.

AUTANT D'ESPACE, PLUS DE PLACES!

Pour satisfaire la diversité des usagers, le partage de l'espace public s'avère indispensable. Aussi la Ville a-t-elle mis en place des zones de stationnement payant afin d'accroître la rotation des véhicules. De plus, pour étendre l'offre en faveur des résidents, les aires de livraison deviendront des zones de stationnement mutualisé.

L'ancien arrêté relatif à la réglementation des aires de livraison visait à assurer aux commerçants et aux fournisseurs la possibilité de se garer aisément pour décharger leurs marchandises. En limitant les horaires d'accès à ces places, la municipalité protégeait aussi les habitants des nuisances sonores nocturnes et empêchait l'encombrement des rues aux heures de pointe de la circulation automobile.

Des aires mutualisées

Le nouvel arrêté, qui entrera en application dans le courant du deuxième trimestre, prévoit une mutualisation de la totalité des aires de livraison de la ville. Réservés aux véhicules habilités de 6 h à 8 h, puis de 9 h 30 à 16 h 30, ces emplacements deviendront des places de stationnement payantes de 16 h 30 à 19 h, tandis que la gratuité s'appliquera à partir de 19 h. Ainsi, les riverains pourront stationner la nuit sur les aires de livraison, à la condition de les libérer avant 6 h le matin. Cela représente un

élargissement considérable du nombre de places autorisées disponibles le soir. Pour chaque emplacement de livraison, matérialisé par un marquage au sol, une signalisation verticale indiquera les nouvelles conditions d'utilisation, tant pour les commerçants que pour les automobilistes.

Site partagé, durée respectée

Le stationnement sur ces aires de livraison reste gratuit le dimanche, les jours fériés et au mois d'août. Sera considéré en infraction et verbalisé tout véhicule de particulier qui y sera stationné aux horaires réservés aux déchargements, dont le temps imparti payé à l'horodateur sera dépassé ou dont le conducteur ne se sera pas acquitté, en période tarifée, du droit de stationnement. Les agents de surveillance de la voie publique effectueront des tournées pour s'assurer du paiement à l'horodateur par les automobilistes en période mutualisée, et les agents de la police municipale veilleront au respect des horaires réservés aux livraisons. ☺

LES NOUVEAUX HORAIRES DE STATIONNEMENT MUTUALISÉ

	Du lundi au samedi	Nuit (de 19 h à 6 h), dimanche, jours fériés
Livraison	De 6 h à 8 h et de 9 h 30 à 16 h 30	Interdite
Stationnement	Payant de 16 h 30 à 19 h	Gratuit

Le Club dirigeants 92 propose aux entreprises du territoire des missions ponctuelles assurées par des experts.



© Yann Rossignol

DES DÉBUTS PROMETTEURS

Association courbevoisienne, le Club dirigeants 92 met à la disposition des TPE et PME locales des experts en mesure d'assurer des missions ponctuelles dans un large champ de domaines. L'occasion, pour ses adhérents, de dynamiser leur projet professionnel. Bilan d'étape après un peu plus d'un an de fonctionnement.

Le Club dirigeants 92 a bien évolué depuis sa création, le 8 janvier 2018 ! Une poignée de cadres seniors et d'entrepreneurs décident alors de fonder une association, dont le premier objectif consiste à permettre à des spécialistes de la recherche d'un emploi d'échanger et de bénéficier d'un réseau pour rester actifs, voire retrouver un poste permanent. Il s'agit également d'offrir à des dirigeants d'entreprise la possibilité de développer leurs offres de services ou de faire face à des problématiques diverses telles que la mise en place de spécificités réglementaires.

Un large éventail de compétences

Pour répondre au mieux à leurs besoins, le Club dirigeants 92 leur propose de bénéficier de l'expertise de professionnels dans des secteurs variés, allant des ressources humaines à la formation, en passant par le développement commercial, le marketing, etc. Et les résultats sont au rendez-vous. En un peu plus d'un an, l'association a permis à douze de ses adhérents de retrouver un CDI. Ceux-ci exercent désormais en tant que directeur digital, secrétaire général, directeur financier, directeur de contrôle de

gestion, avocat, développeur export ou encore directeur stratégie. Par ailleurs, la journée portes ouvertes organisée le 18 octobre dernier a incité une dizaine de nouvelles personnes à rejoindre les rangs du club, renforçant ainsi son panel de savoir-faire.

Des missions pointues

Si l'association peut se féliciter d'avoir relancé la carrière de certains de ses membres, elle ne se repose pas sur ses lauriers, cherchant constamment de nouvelles missions pour ses adhérents. Cinq sont en cours, dont l'une consiste à accompagner des entreprises dans la conduite de leurs entretiens professionnels. « Depuis 2014, quelle que soit leur taille, les sociétés ont l'obligation légale de s'entretenir avec leurs salariés au sujet de leurs souhaits de formation au moins une fois tous les deux ans, explique Franck Mesmin, président du Club dirigeants 92. Nous leur apportons une vraie valeur ajoutée, car les dirigeants n'ont pas forcément le temps ou les ressources nécessaires pour mener à bien ce genre d'exercice. » Autre cas de figure, les problématiques engendrées par le règlement général sur la protection des données (RGPD). Le Club dirigeants 92 propose de réaliser un audit de situation et de mettre en place un plan d'action. Bien d'autres prestations sont disponibles ou le seront à l'avenir. Une aide précieuse pour les entreprises du territoire ! ☺

PLUS D'INFOS

Club dirigeants 92 : 130, rue de Normandie
club-dirigeants92.fr
contact@club-dirigeants92.fr

COMMUNIQUER POUR SE FAIRE CONNAÎTRE

Chaque adhérent du Club dirigeants 92 s'acquitte d'une cotisation annuelle de 120 euros. L'association récupère également 2 % du chiffre d'affaires des missions qu'elle confie à ses membres. Les sommes ainsi récoltées sont intégralement réinvesties dans des opérations marketing pour faire connaître son action auprès des entreprises du territoire Pold et du département.



Nathalie Iris a repris l'été dernier la librairie courbevoisienne La Bouteille à l'encre.

NATHALIE IRIS

LES MOTS POUR LE LIRE

Mi-mars, Nathalie Iris a rouvert la librairie courbevoisienne La Bouteille à l'encre, sous l'enseigne Mots en lignes, en écho à Mots en marge, autre établissement qu'elle dirige à la Garenne-Colombes. Rencontre avec une libraire passionnée dont le sourire s'épanouit dès que l'on évoque l'univers du livre.

L'aventure commence au début de la décennie 2000. Salariée depuis vingt ans dans le domaine des ressources humaines, Nathalie Iris s'interroge, la quarantaine venue, sur son avenir professionnel. « *J'avais toujours le nez plongé dans un bouquin et je rêvais d'évoluer dans le secteur du livre, témoigne-t-elle. La réflexion a mûri, et je me suis lancée. J'ai suivi une formation aux métiers du livre, puis j'ai effectué un stage qui m'a confortée dans ma décision.* »

« *L'important est d'oser, de croire que rien n'est impossible.* »

Un esprit entrepreneurial

Une fois son diplôme en poche, le premier défi qu'affronte Nathalie Iris consiste à trouver un local. À la Garenne-Colombes, une surface commerciale de 40 m² se libère place du Marché. Un emplacement central où elle installe sa librairie, Mots en marge, aidée pendant six mois par une libraire aguerrie. L'objectif est de se constituer une clientèle, mais aussi de la fidéliser. Pour ce faire, elle crée des animations, dans et hors les murs, et fait de la librairie un lieu d'échanges où les auteurs viennent dialoguer avec les lecteurs. Sa méthode : « *Nouer des liens avec les éditeurs, se rendre aux séances de dédicace de grands auteurs et entrer en contact avec eux.* » L'important étant d'« *oser, de croire que rien n'est impossible* ».

Sur tous les fronts

La voici donc, avec son air mutin, invitant Katherine Pancol (auteur, entre autres, du roman *Les Yeux jaunes des crocodiles*). Face à l'aplomb et au sourire désarmant de la libraire, l'écrivain à succès accepte. C'est le début de la création d'un réseau. Suivent des dizaines de débats et lectures publiques. Dix ans plus tard survient « *l'envie de pousser les murs, de donner plus de place à la BD et à la littérature jeunesse notamment* ». C'est sur Courbevoie que Nathalie et Alexandre Faraut, son associé, jettent leur dévolu. Le propriétaire de La Bouteille à l'encre, librairie de 92 m², cherche justement un repreneur. Le rachat est signé l'été dernier, et l'équipe en place, appréciée des habitués, est maintenue. « *Une librairie, c'est comme un navire, se plaît à souligner Nathalie. Si j'en suis le capitaine, l'équipage n'en est pas moins indispensable.* »

Répondre à toutes les envies

Sur les cinq livres reçus quotidiennement des maisons d'édition, Nathalie en lit au moins quatre par semaine. Le but est de sélectionner les œuvres répondant aux goûts des lecteurs et d'adapter le fonds à la clientèle : des références selon les préférences... « *La valeur ajoutée d'un libraire, par rapport à une grande surface vendant des bouquins, est de pouvoir conseiller et argumenter quant au contenu d'une œuvre* », explique l'insatiable lectrice. Les présentoirs de Mots en lignes, nouveau nom de l'enseigne, proposeront une sélection de la rentrée littéraire et des ouvrages

« *La valeur ajoutée d'un libraire est de pouvoir conseiller et argumenter quant au contenu d'une œuvre.* »

primés, sans oublier le parti pris d'accueillir, chaque mois, un auteur pour une rencontre-débat ou une séance de dédicace.

Après le prix des lecteurs de La Garenne, Nathalie Iris envisage par ailleurs de créer un prix des lecteurs courbevoisiens. Une récompense qui serait remise au lauréat en mains propres au sein de la boutique. La libraire réfléchit aussi à un espace dédié à la nature, l'écologie et l'environnement. Pour l'heure, elle sera présente lors de la dixième édition du Festival des mots libres, organisée du 14 au 16 juin. Des projets tous azimuts pour cette passionnée de littérature, également chroniqueuse dans l'émission « *Télématin* » et membre du jury du grand prix RTL-Lire et du jury du prix des Libraires, association dont elle est secrétaire depuis deux ans. ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Mots en lignes : 18, rue de Colombes
Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 13 h
et de 15 h à 19 h, le samedi, de 10 h à 19 h
Tél. : 01 47 88 80 43
motsenlignes.com



ZOOM

Et l'artiste créa la forme

Le 12 mars, une centaine de Courbevoisiens sont venus à la rencontre des vingt créateurs qui ont participé au vernissage de l'exposition collective proposée dans le hall de l'ancienne mairie à l'occasion du Printemps des artistes. Différents genres artistiques y étaient représentés, dont la céramique, la peinture, la photographie et la gravure. Un avant-goût des portes ouvertes des ateliers d'artistes organisées les 23 et 24 mars dans toute la ville (ici, l'atelier d'Agnès Pezeu, accueillant onze jeunes artistes courbevoisiens, dont Olivier de Villanfray, auteur des dessins exposés sur la photo).



L'école européenne en perspective

Dans le cadre de l'ouverture, à la prochaine rentrée, d'une école européenne dans notre commune, Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles, s'est rendue à Courbevoie le 15 mars dernier. Reçue par le maire, Jacques Kossowski, et son adjoint à l'éducation, Jean Spiri, la représentante de l'Éducation nationale a visité les locaux du lycée Lucie-Aubrac

où seront accueillis les élèves du secondaire (collège et lycée), puis le site Caron, qui abritera l'enseignement primaire (maternelle et élémentaire). Un aperçu des structures où seront notamment scolarisés les enfants des fonctionnaires des agences européennes transférées à La Défense à la suite du Brexit.

COURBEVOIE FAIT LE BUZZ

ZOOM SUR LE PARISIEN

« COURBEVOIE A COMBLÉ SON MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX »

Le quotidien régional revient sur l'abrogation de l'arrêté de carence pris en décembre 2017 par le préfet des Hauts-de-Seine à l'encontre de Courbevoie dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain). En effet, à la suite du relèvement du taux minimal de logements sociaux en 2014 (25 % au lieu de 20 %), la Ville s'est trouvée momentanément en deçà de ses obligations légales et frappée, de ce fait, de sanctions administratives et de pénalités fiscales. Une anomalie corrigée grâce à la levée des recours relatifs à l'aménagement du Village Delage, où sont prévus 1 000 logements, dont 30 % de logements sociaux. « La commune a réalisé plus de 110 % de son objectif triennal », a reconnu la préfecture, qui lui a restitué son droit de préemption et d'attribution des logements sociaux. *Le Parisien*, 6/3/2019

❶ « TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION RESTENT STABLES »

Le Parisien annonce la reconduction des taux des taxes locales votée par la majorité courbevoisienne au conseil municipal du 18 mars. « Avec un taux de taxe d'habitation à 14,52 % (part communale et part territoriale) inchangé depuis 2016, la Ville conserve l'un des taux les plus faibles du département [...] Concernant le taux du foncier bâti, il se maintient à 6,63 % et reste le deuxième taux le plus bas des Villes des Hauts-de-Seine », souligne le quotidien. *Le Parisien*, 20/3/2019

❷ « THÉODULE RIBOT, LE SOLEIL NOIR DU CARAVAGISME »

Causeur consacre, dans sa livraison de mars, quatre pages aux rétrospectives Ribot organisées par les musées de Courbevoie et Colombes. Détaillant le parcours méconnu de l'artiste normand, l'article rend hommage à ce puissant héritier du caravagisme « à la noirceur tranquille », soulignant « l'extrême beauté de ses matières et de sa touche » et « son sens exceptionnel de la picturalité » qui en fait l'« un des peintres les plus éminents de son siècle ». Le critique salue non seulement la qualité des expositions présentées aux musées de Courbevoie et Colombes, mais aussi l'heureuse

initiative de ces institutions en faveur de la redécouverte de Théodule Ribot, alors même que le musée d'Orsay se satisfait de « succès commerciaux de court terme ». « Oublions donc Paris ! Allons à Colombes et Courbevoie ! », conclut le magazine d'actualité. *Causeur*, mars 2019

❸ « UNE JOURNÉE POUR TROUVER UN JOB OU UNE FORMATION »

Écho d'Île-de-France annonce la 17^e édition du Rendez-vous de l'emploi, organisée le 19 mars au Centre événementiel. Plus de trente entreprises, issues de onze secteurs d'activité, ont été mobilisées pour l'occasion. Au programme de ce millésime : un focus sur l'international et des ateliers pour améliorer ses techniques de recherche d'emploi, sans oublier les conseils aux créateurs d'entreprise, les sessions de recrutement, les conférences et l'offre de formations. *Écho d'Île-de-France*, 15/3/2019

❹ « COURBEVOIE DIT "NON" AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »

Écho d'Île-de-France évoque la signature de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » par la Ville de Courbevoie le 22 mars. Lancée par le Réseau environnement santé, celle-ci

visait à lutter contre ces substances chimiques dénoncées pour leurs effets sanitaires néfastes. En vertu du principe de précaution lié à la santé publique, la municipalité a mis en place de nombreuses actions, telles que la généralisation des biocides en 2015, le remplacement en cours des contenants en plastique dans les cantines, la démarche de labellisation Ecolo crèche® ou encore l'adoption d'un critère d'écoconditionnalité dans les marchés publics. *Écho d'Île-de-France*, 22/3/2019

❺ « 1959-2019 : 60 ANS D'HISTOIRE, D'EXPÉRIENCES ET DE BONHEUR PARTAGÉ ! »

Les Cahiers du fleurissement consacrent le dossier de leur numéro de mars à la 59^e cérémonie de remise des prix du Conseil national des villes et villages fleuris, qui s'est tenue le 13 février, à Paris. Une édition qui coïncide avec le 60^e anniversaire de ce label convoité. L'article mentionne, entre autres, le prix spécial de la valorisation paysagère et urbaine décerné à la Ville de Courbevoie, en complément du renouvellement de son label 4 Fleurs. Une distinction attribuée au volontarisme municipal, mais aussi à l'implication des équipes de la direction des espaces verts. *Les Cahiers du fleurissement*, mars 2019

Chacun s'y emploie

Organisée par la direction du développement économique, de l'emploi et de l'innovation de la Ville, la 17^e édition du Rendez-vous de l'emploi a rassemblé 1 400 visiteurs au Centre événementiel, le 19 mars dernier.

L'occasion, pour les participants, de rencontrer des recruteurs, de perfectionner leurs techniques de recherche d'emploi, de s'informer sur les dispositifs d'aide au retour à l'emploi, les formations, la création d'entreprise ou encore les opportunités professionnelles à l'étranger.

Un coup de pouce plébiscité par les intéressés.



© Yann Rossignol



© Yann Rossignol

Le soin en question

Quelque 300 personnes ont assisté à la projection du documentaire *Prendre soin. Un autre regard sur le métier de soignant*, organisée par le CCAS le 12 mars au Centre événementiel. Parmi les personnalités et intervenants qui ont pris part au débat qui s'en est suivi, signalons Claude Évin, ancien ministre de la Santé, Monique Revelli, déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé, Bertrand Hagenmüller, sociologue et réalisateur, Bernard Benattar, philosophe du travail et coauteur du film, le docteur Christine Chansiaux-Bucalo, chef de pôle filière gériatrique de l'hôpital Rives-de-Seine, Lika Bazile-Octuvon, aide-soignante, et Luca Celli, ergothérapeute.



© Yann Rossignol

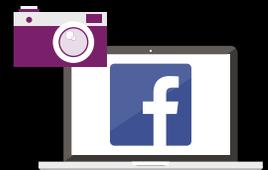
Mobilisés pour votre sécurité

Présidée par le maire, la réunion annuelle du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a rassemblé, le 20 mars à l'hôtel de ville, le préfet des Hauts-de-Seine, le procureur adjoint du tribunal de Nanterre, le directeur académique adjoint de l'Éducation nationale, le directeur territorial de la Sécurité publique et autres acteurs de la sécurité locale. Les bons résultats de Courbevoie en matière de sécurité ont notamment été attribués au service de vidéoprotection, à la coopération efficace entre polices nationale et municipale, ainsi qu'à la récente création de la brigade territoriale de contact, active sur le terrain. Autant d'actions renforcées par la lutte contre le décrochage scolaire via les dispositifs de médiation et de prise en charge des collégiens temporairement exclus.



Floraison printanière

Photo envoyée par Yannick P.



**Vous avez saisi
un aspect original
ou insolite
de notre ville ?**

**N'hésitez pas à nous
adresser vos clichés haute
définition (1 Mo minimum)
pour publication dans
Courbevoie Mag ou diffusion
sur les réseaux sociaux.**

**E-mail : [magazine@
ville-courbevoie.fr](mailto:magazine@ville-courbevoie.fr)**



PERMANENCES DU MAIRE

M. Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, assure ses permanences :

- le 1^{er} samedi du mois, de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de quartier de Bécon;
- le 2^e samedi du mois, de 9 h à 11 h 45, à la mairie principale;
- le 2^e mercredi du mois, de 15 h à 16 h 30, à la mairie du Faubourg-de-l'Arche. Hors vacances scolaires.

MAIRIE PRINCIPALE

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Courbevoie :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Mardi de 13 h à 17 h 30

Permanences du service à la population (état civil, cartes d'identité et passeports sur rendez-vous) et du guichet famille : le jeudi jusqu'à 19 h 30 (sauf juillet et août, fermeture à 17 h 30) et le samedi de 9 h à 12 h. Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil et les dossiers de mariage se font uniquement sur rendez-vous. Possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur ville-courbevoie.fr.

MAIRIES DE QUARTIER

MAIRIE DU FAUBOURG-DE-L'ARCHE

40, avenue de l'Arche
Tél. : 01 71 05 76 26 / 76 27
Lundi : fermé.

Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30.

Mercredi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h.

Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil se font désormais uniquement sur rendez-vous.

MAIRIE DE BÉCON

86, rue Armand-Silvestre
Tél. : 01 71 05 71 35 / 71 36
Lundi : fermé.

Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30.

Jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h.

Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil se font désormais uniquement sur rendez-vous.

MARCHÉS

MARCHÉ MARCEAU

Place du 8-Mai-1945
Les mercredi et samedi de 8 h à 13 h.

MARCHÉ CHARRAS

18, rue de l'Alma
Le jeudi de 8 h à 13 h, le vendredi de 15 h à 19 h, le dimanche de 8 h à 13 h.

MARCHÉ VILLEBOIS-MAREUIL

86-88, rue Armand-Silvestre
Les mercredi et samedi de 8 h à 13 h.

MARCHÉ DU FAUBOURG-DE-L'ARCHE

Avenue Léonard-de-Vinci
Les mercredi et vendredi de 15 h à 21 h.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Sauf indication contraire, pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 01 71 05 70 00 ou les services rattachés aux délégations.

M^{me} Marie-Pierre Limoge,

première adjointe au maire déléguée à la démocratie locale et à la ville numérique, reçoit sur rendez-vous.

M. Éric Cesari,

adjoint au maire délégué au développement territorial et solidaire, reçoit sur rendez-vous.

M. Daniel Courtès,

adjoint au maire délégué aux sports et aux loisirs, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Nicole Pernot,

adjointe au maire déléguée à la solidarité (action sociale), à la santé et aux seniors, reçoit les mardi et jeudi de 14 h à 16 h 30, uniquement sur rendez-vous auprès du centre communal d'action sociale au 01 71 05 71 32. Pour les sujets liés à la santé et aux seniors, elle reçoit également sur rendez-vous auprès du service des aînés, au 01 71 05 72 02.

M. Patrick Gimonet,

adjoint au maire délégué aux finances, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Martine Boragno,

adjointe au maire déléguée aux demandes de logement social et à l'animation dans les parcs et jardins, reçoit sur rendez-vous.

M. Jean Spiri,

adjoint au maire délégué à l'éducation, à la jeunesse et aux relations avec l'enseignement supérieur, reçoit sur rendez-vous le lundi matin, le jeudi après-midi et le vendredi.

M^{me} Aurélie Taquillain,

adjointe au maire déléguée à la famille, à la petite enfance et à la vie associative, reçoit tous les jeudis de 15 h à 17 h et tous les vendredis de 15 h à 17 h. Uniquement sur rendez-vous auprès du service de la petite enfance au 01 71 05 74 23 et, pour la vie associative, au 01 43 34 52 00.

M. Bernard Accart,

adjoint au maire délégué à l'aménagement urbain durable, au paysage, à la mobilité et à la qualité de vie, reçoit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

M^{me} Charazed Djebbari,

adjointe au maire déléguée à l'emploi et au développement économique, reçoit sur rendez-vous.

M. Yves Jean,

adjoint au maire délégué à la culture et au patrimoine culturel, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Sandrine Locqueneux,

adjointe au maire déléguée à l'établissement public Val Courbevoie et au projet éducatif, reçoit sur rendez-vous.

M. Serge Desesmaison,

adjoint au maire délégué à la sécurité, à la prévention de la délinquance, aux anciens combattants et à la mémoire de la nation, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Laëtitia Devillars,

adjointe au maire déléguée à la restauration collective et au conseil municipal des jeunes, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Nathalie Renault,

adjointe au maire déléguée aux ressources humaines, à l'égalité femmes-hommes, aux sous-commissions départementales et aux commissions communales pour la sécurité, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Catherine Écran,

conseillère municipale déléguée à la gestion de la qualité de la relation avec les usagers, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Sybille d'Aligny,

conseillère municipale déléguée au développement durable, reçoit sur rendez-vous.

M. Guy Rayer,

conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat, reçoit le lundi de 14 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous au 01 71 05 73 59.

M. Arthur Saint-Gabriel,

conseiller municipal délégué à la gestion des dossiers militaires et aux cérémonies commémoratives des anciens combattants, reçoit sur rendez-vous au Cercle des anciens combattants le mercredi de 10 h à 12 h et le dimanche de 10 h à 12 h 30.

M^{me} Solange Rossignol,

conseillère municipale déléguée au handicap, reçoit le mercredi soir sur rendez-vous auprès du pôle élus, au 01 71 05 71 75.

M. Khalid Ait Omar,

conseiller municipal délégué aux événements sportifs, reçoit sur rendez-vous.

M. Reynald Mongin,

conseiller municipal délégué au suivi du contrôle de gestion,

M. Stéphane Fichant,

conseiller municipal délégué aux marchés aux comestibles et au garage municipal,

M. Hervé Chatelain,

conseiller municipal délégué pour représenter la ville au sein des copropriétés,

M^{me} Marion Jacob-Chaillet,

adjointe au maire déléguée au quartier Faubourg-de-l'Arche,

M. Hervé de Compiègne,

adjoint au maire délégué au quartier Bécon,

M. Michel Georget,

adjoint au maire délégué au quartier Cœur-de-Ville,

M^{me} Catherine Morelle,

adjointe au maire déléguée au quartier Gambetta,

reçoivent sur rendez-vous auprès du service démocratie locale et vie des quartiers au 01 71 05 72 49.

PHARMACIES DE GARDE Du 14 avril au 12 mai

14 avril : pharmacie de Charlebourg
5, place de Belgique, La Garenne-Colombes
☎ 01 42 42 22 66

21 avril : pharmacie Hérold
4, boulevard Saint-Denis - ☎ 01 47 88 40 80

22 avril : pharmacie Adenis
101, rue Armand-Silvestre - ☎ 01 43 33 11 41

28 avril : pharmacie de l'Hôtel-de-Ville
37, rue Victor-Hugo - ☎ 01 43 33 20 58

1^{er} mai : pharmacie Sainte-Marie
11, rue Sainte-Marie - ☎ 01 47 68 98 10

8 mai : pharmacie de l'Ouest
107, rue de Colombes - ☎ 01 43 33 08 90

12 mai : pharmacie de la Gare
11, avenue Marceau - ☎ 01 43 33 03 67

*Sous réserve de modifications.
La liste des pharmacies de garde peut également être consultée sur le site Internet de la Ville (ville-courbevoie.fr, rubrique « Santé et solidarité »), sur les panneaux lumineux ou auprès du commissariat.*

POINT D'ACCÈS AU DROIT

39, rue Victor-Hugo ☎ 01 71 0574 44

BUREAU INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA

7, bd Aristide-Briand ☎ 01 80 03 60 29

COURBEVOIE ÉCOUTE JEUNES

4, allée Mozart ☎ 0 800 835 790
(n° Vert, gratuit depuis un téléphone fixe)

CURVIA BUS

Navette municipale de Courbevoie
☎ 09 70 81 21 00

ENCOMBRANTS

Le mercredi dans l'ensemble de la ville
(dépôts du mardi soir à 20 h au mercredi matin
à 7 h) - ☎ 01 71 0575 35

NUMÉROS D'URGENCE

Samu : ☎ 15

Pompiers : ☎ 18

Samu social : ☎ 115

Police municipale

• Poste principal : ☎ 01 47 88 52 76

• Poste de quartier Faubourg-de-l'Arche :
☎ 01 49 97 03 75

• Poste de quartier Bécon : ☎ 01 41 25 78 03

Commissariat de police de Courbevoie :

☎ 01 41 16 85 00

Commissariat de police de La Défense :

☎ 01 47 75 51 00

Police secours : ☎ 17

Médecins, vétérinaires, dentistes et pharmacies
de garde : ☎ 15

SOS dentaire : ☎ 01 43 37 51 00

Hôpital Courbevoie-Neuilly (urgences) :

☎ 01 40 88 62 23

SOS 92 gardes et urgences médicales :

☎ 01 46 03 77 44 (24 h/24)

Centre antipoison : ☎ 01 40 05 48 48

Centre SOS Main : clinique La Montagne

☎ 01 47 89 46 36

CARNET

La publication des naissances, mariages et décès dans le magazine municipal est soumise à autorisation expresse et écrite des personnes et familles concernées. Cette déclaration est à effectuer à la mairie principale, au service de l'état civil (se munir d'une copie de l'acte concerné).

Bienvenue aux nouveau-nés

ÂALLOUCH Hanna - AMRAOUI Asma - ANID Elias - ARDISSON Jeanelle - BALDO Maxine - BEAU Kayla - BEN AZZEDDINE Julia - BITTON Noya - BRONDEAU Océane - BUNESCU Fabiana - CARAIMAN Jules - CASSEZ Antoine - CHEN Elyna - DAÏD Manil - DEPARDAY CHANEY Camille - DIA Abdoul-Aziz - DIA Oumou - EL AHARRAJ Celia - EL AMRI Medhy - EZA Iris - FLORENCIO SILVA Gabrielle - GODONOU Kimia - GONZALEZ SCHELOTTO Salvador - HAMZI Ambre - HARIZ Fedy - KHEMIRA Anas - KOUKI Adam - LAMARE Alix - LANCIAUX Noé - LEBELLE Adel - LESCOUL CLINCHANT Milo - LEVET Joseph - MARIE Claire - MARTIN Ari - MOHAMED CHANFI Aliya - PASQUET Valentin - PISSOT REVEL Manoé - POUZENC Axelle - ROSTAING Jeanne - SANDAROM Victor - VIGNON BIHOUE Margot - VINCENT Laura - ZARROUK Neyla

Mariages

POIRIER Julie et LAMBINET Rémy - ABOULKACEM Feriel et SENHADJI Anis - TOHME Joanna et ABOU JAOUDE Walid - OUALADI Zineb et ASSAAD Imad - NAHMANI Lorie et BELLITY Jonathan - MONTAGNE Juliette et BENNACER Abdenasseir - ALAMI MCHICHI Chaïmae et ÂJI Azhar

Ils nous ont quittés

HIRTZ Gilbert, 85 ans - TRINDADE FRANCISCO Antonio, 49 ans - KAZEROUNI Seyed, 88 ans - OBADIA Semha, 89 ans



Noces de diamant

M. et M^{me} Binkowski ont célébré leurs noces de diamant (soixante ans de mariage) le 24 novembre 2019 à l'hôtel de ville. Félicitations !

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 16 avril,
de 15 h à 20 h
Gymnase Jean-Blot : 21, rue Pierre-Brossolette

La défense des intérêts de Courbevoie

Logements sociaux : la bonne volonté de la Ville enfin reconnue par l'État !

Le 25 février dernier, le préfet des Hauts-de-Seine a adressé au maire un chaleureux satisfecit quant à la construction de logements sociaux à Courbevoie. Depuis décembre 2017 en effet, la Ville avait été déclarée comme « carencée » en la matière. La commission SRU avait ainsi triplé notre pénalité financière, la faisant passer de 372 000 € à 963 000 € par an.

Cette sanction a été contestée avec vigueur à l'époque, car c'est du jour au lendemain que Courbevoie s'est retrouvée hors la loi, comme l'explique justement *Le Parisien* dans un article daté du 6 mars 2019 : « *Il est vrai que jusqu'en 2014, Courbevoie, en dépit des contraintes liées à [sa] densité [...] avait su rester dans les clous. La commune ne s'est retrouvée hors la loi qu'après l'évolution de la*

loi SRU et le renforcement des obligations de constructions de HLM. Un renforcement qui vise à atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux et non plus 20 %, à l'horizon 2025. »

C'est donc une grande satisfaction de recevoir une telle nouvelle de la préfecture. Car, alors que la Ville avait pour contrainte de produire 435 appartements, elle a permis à 480 logements sociaux de voir le jour. Cela correspond très précisément à la réalisation de 110 % de nos objectifs triennaux. Et ce, grâce notamment au projet du Village Delage. Il est à noter que ce sont les recours, abusifs parfois, émis contre les permis de construire qui ont empêché la Ville de sortir plus tôt du dispositif de carence. Nous nous réjouissons donc que ces derniers obstacles administratifs aient pu être surmontés.

Aujourd'hui, sept communes demeurent frappées de carence dans notre département. Ce chiffre montre bien la difficulté d'agir efficacement sur de tels sujets et l'intensité de l'effort produit à Courbevoie.

Nous savons que dans les zones tendues comme l'Île-de-France, les habitants réclament légitimement plus de logements : sociaux, intermédiaires et privés. Sur tous ces sujets, la municipalité agit résolument afin de garantir à chacun l'accès à un logement.

La majorité municipale

Groupe divers droite

« Projet Emploi, stage et contrat en alternance »

Bonjour à tous,

Après avoir obtenu le vote d'une loi historique contre le gaspillage alimentaire, notre objectif est de nous consacrer à l'emploi !

Notre objectif est d'aider les habitants de Courbevoie sur les offres d'emploi, les stages, les contrats en alternance, les contrats saisonniers, les vacances et les formations.

Nous recevons tous les jours de nombreuses demandes.

Afin de regrouper toutes ces demandes et les relayer de façon efficace, il est nécessaire de créer une plate-forme de l'emploi. Cela vous sera d'une aide exceptionnelle.

Nos méthodes actuelles ne sont pas bonnes. Et elles doivent s'améliorer.

Exemple : le forum de l'emploi à Courbevoie qui n'est pas efficace et qui est statique. L'information n'est pas bonne, et peu de personnes s'y rendent.

La commune doit créer une plate-forme beaucoup plus ouverte et interactive entre les entrepreneurs, les entreprises, les décideurs et les habitants de Courbevoie.

Cette méthode semble plus adaptée aux enjeux actuels et aux difficultés que peuvent rencontrer nos habitants.

Nous officialiserons ce projet technologique novateur très bientôt. Et nous vous tiendrons informés.

En attendant, envoyez-nous vos CV afin que nous puissions les relayer.

Amicalement,

*Arash Derambarsh
Président de groupe
Conseiller municipal
06 60 29 40 46 / arash92400@yahoo.fr
Twitter : @Arash*

*Dominique Fratellia
Conseillère municipale
dominique.guilouard@free.fr*

Europe Écologie les Verts

De l'opportunité à l'opportunité manquée (1)

L'installation d'une école européenne, malheureusement réservée à une élite très restreinte, va priver un quartier de Courbevoie et ses jeunes de l'usage d'un équipement public, le Val Caron : apprécié des familles du Faubourg-de-l'Arche pour ses services périscolaires, centre de loisir, aide aux devoirs, etc., le jardin et les jeux pour enfants jusqu'à présent accessibles le WE aux habitants seront privatisés le temps que l'école européenne trouve son emplacement définitif, sans doute plusieurs années.

*Ghislaine Guessous, conseillère
municipale écologiste
06 62 85 16 01
eelv.courbevoie@gmail.com*

Conseiller municipal non-inscrit

De l'opportuniste à l'opportunité manquée (2)

À la place, la Ville aurait pu démarrer une démarche comme à Paris, où les cours d'école sont requalifiées en îlots de fraîcheur urbains pour améliorer les conditions de vie des écoliers et de tous les habitants en période de fortes chaleurs. Le projet OASIS, c'est son nom, permettra d'ouvrir aux habitants ces cours d'école d'un nouveau

type, où végétation et eau trouvent toute leur place hors temps scolaire. Un projet ambitieux d'adaptation au changement climatique dont Courbevoie devrait s'inspirer au plus vite pour le bien-être de tous.

Karim Larnaout
<https://karimlarnaout.blogspot.com/>

Courbevoie Bleu Marine

Mutualisation des commissariats de police

À l'initiative du préfet de police de Paris, qui a autorité sur la police du 92, un projet de mutualisation des commissariats a été élaboré. Depuis fin 2018, les services de police-secours des commissariats des départements d'Île-de-France sont actuellement regroupés la nuit et les week-ends. Cette optimisation des ressources imposée par le gouvernement dans le cadre du Grand Paris est en fait une fermeture déguisée et programmée de commissariats, masquant le manque d'effectifs et de matériels, et devant permettre la réalisation d'économies. Ainsi, 23 commissariats des Hauts-de-Seine devront bientôt fusionner. Dans le « projet stratégique pour la sécurité du Grand Paris », le 92 serait doté de seulement 9 commissariats centraux ayant un périmètre d'intervention augmenté. Les forces de l'ordre devraient donc traverser parfois plusieurs communes pour intervenir, tandis qu'une victime voulant déposer une plainte la nuit devrait se déplacer au commissariat central. Quatorze commissariats dont ceux de Puteaux et de Courbevoie deviendraient des postes d'accueil.

Le gouvernement raisonne à tort en termes de rentabilité. De fait, la qualité est tirée vers le bas en remplaçant les commissaires aux salaires élevés par des officiers moins payés, lesquels sont remplacés par des gradés et gardiens moins bien payés, ces derniers étant remplacés par des adjoints de sécurité encore moins rémunérés. À cela s'ajoute une érosion humaine de la police qui peine à retenir les jeunes recrues et contribue à l'impression d'absence de policiers sur le terrain.

La lutte contre la délinquance n'est pas pour autant une simple question d'effectifs de police : les augmenter ne garantit pas forcément de meilleurs résultats, mais ils ne peuvent diminuer au-dessous d'un seuil critique vers lequel nous nous approchons. La qualité des personnels compte autant que leur nombre, car il faut agir efficacement pour traquer les délinquants : le policier d'investigation, complémentaire du policier de terrain, envoie les fautifs devant les tribunaux après enquêtes. Alors que placer un effectif important sur le terrain a pour effet de repousser les fauteurs de troubles vers les communes voisines moins bien pourvues en policiers présents dans la rue.

En Île-de-France, au nom de l'efficacité et de la modernité, des mutualisations ou fusions de commissariats sont en cours. Il s'agit là d'un recul du service public qui n'a pas à prouver sa rentabilité mais qui doit couvrir équitablement l'ensemble du territoire.

*Floriane Deniau, conseillère municipale
courbevoie.2019@zemel.eu
Tél. : 06 51 73 26 85*

Tous pour Courbevoie

La tribune de ce groupe n'a pas été remise dans les délais impartis.

2^E ÉDITION

UN BUDGET POUR VOS PROJETS

APPEL à PROJET Jusqu'au 23 juin 2019

Vous êtes Courbevoisiens
et vous avez un projet pour votre ville ?

Déposez vos idées sur
jeparticipe.courbevoie.fr
et la ville vous aidera à les réaliser ! 

*Un formulaire papier est aussi disponible
au service démocratie locale et à la Maison des projets.*

Renseignements :
concertation@ville-courbevoie.fr
01 71 05 76 77 et 01 71 05 72 46




**VILLE
DE
COURBEVOIE**
HAUTS-DE-SEINE